

Des défis majeurs qui sont autant d'opportunités pour l'avenir

Seul le discours prononcé fait foi

FMB[®]

Discours de Urs Gasche, président du conseil d'administration de BKW FMB Energie SA, lors de l'assemblée générale du 13 mai 2011 à Berne

1. Introduction

Cette année, l'assemblée générale de notre entreprise s'inscrit clairement sous le signe des événements survenus à Fukushima et de leurs conséquences pour la politique énergétique suisse.

Ces événements ont soulevé, dans notre pays plus qu'ailleurs, un débat public sur l'avenir de la production d'électricité. En effet, le thème du nucléaire, très controversé en Suisse, est un puissant vecteur d'émotion au sein de la population. De plus, nous nous trouvons au cœur d'un débat d'opinion concernant l'autorisation de deux nouvelles centrales nucléaires de remplacement au moment où un fort séisme a frappé le Japon, causant un tsunami et un accident nucléaire qui n'est toujours pas sous contrôle aujourd'hui et dont les conséquences exactes sont encore inconnues.

Cet événement se différencie aussi de l'accident de Tchernobyl survenu il y a 25 ans par le fait que les réacteurs de Fukushima sont du même type que ceux de la centrale de Mühleberg.

Nous nous inquiétons donc bien sûr des conséquences des événements survenus au Japon sur notre production d'énergie. Mais nous pensons avant tout à la population touchée par cette catastrophe et leur exprimons ici, au nom de l'entreprise et des actionnaires, toute notre sympathie. A l'occasion de cette assemblée générale, FMB a effectué un don auprès de la Chaîne du Bonheur pour soutenir les personnes touchées par la catastrophe.

2. Domaines d'action du conseil d'administration

Après la catastrophe survenue au Japon, FMB a immédiatement pris les mesures nécessaires et s'est basée sur les résultats des premières évaluations pour augmenter la sûreté de la CNM. Les nouveaux développements sont suivis avec attention par nos spécialistes et les mesures adéquates seront mises en œuvre si nécessaire.

Les exigences formulées par l'IFSN dans sa décision du 5 mai 2011 sont bien sûr au cœur de l'actualité. Pour FMB, ces exigences sont une conséquence logique et correspondent aux premières conclusions de nos spécialistes. Cela ne change rien au fait que ces exigences sont sévères et se basent sur un niveau de risque largement supérieur à celui qui prévalait jusqu'à présent pour les conditions géologiques du site. Nous partons du principe que nous pourrions répondre à ces exigences dans les délais requis et qu'il sera possible d'atteindre le niveau technique exigé. En revanche, il est difficile de dire à l'heure actuelle si cela est judicieux du point de vue économique, car il reste encore de nombreuses inconnues à élucider et des hypothèses à élaborer. Nous ne pouvons donc faire aucune déclaration avant une première évaluation par l'IFSN des propositions que nous devons lui soumettre en juin. Le conseil d'administration se penchera sur ce thème au plus tôt au début de l'automne; suite à cela, nous informerons le public.

Comme vous le savez, le conseil d'administration de FMB a fixé l'orientation des travaux et éclaircissements ultérieurs sur la base d'une première analyse de la situation. Les informations disponibles sont encore insuffisantes pour prendre des décisions définitives et à long terme. De premières informations permettent toutefois de préparer activement l'avenir de notre entreprise. Pour cela, nous devons non seulement tenir compte des questions parfaitement justifiées des différents groupes d'intérêt, mais également mettre l'avenir de l'entreprise sur le long terme ainsi que l'intérêt de nos actionnaires au centre de notre action.

BKW FMB Energie SA est une entreprise d'économie privée fortement liée au secteur public et ayant une importante responsabilité vis-à-vis de biens publics tels que la nature, le paysage et la sûreté dans différents domaines. La relation entre le canton de Berne, notre actionnaire principal et majoritaire, et notre entreprise connaît parfois des tensions, mais la collaboration s'est révélée jusqu'à présent fructueuse et empreinte de respect mutuel pour les tâches et les rôles de chacun.

En tant qu'actionnaire principal, le canton de Berne est conscient de sa responsabilité concernant la prospérité de l'entreprise et donc les intérêts légitimes des 47,5% d'actionnaires privés, qui, confiants dans la valeur intrinsèque de FMB et dans la prise en compte de leurs intérêts, ont investi leur argent dans l'entreprise. Pour FMB, il n'est pas question de nier les intérêts publics. Elle a une grande responsabilité concernant d'une part la sécurité d'approvisionnement et d'autre part la sûreté de ses installations, dont la centrale nucléaire de Mühleberg. Elle respecte également la primauté de la politique dans l'élaboration des conditions-cadres.

Cette réalité est bien représentée au sein du conseil d'administration. Le Conseil-exécutif a le droit de déléguer deux membres. Ces derniers ont le droit et le devoir, en plus de défendre les intérêts économiques du canton, de présenter sa tâche de défense des intérêts publics. Avant d'être proposés au vote, les autres représentants sont évalués sur la base d'un profil de compétences très strict et en fonction de leurs qualifications entrepreneuriales. Le conseil d'administration dans son ensemble est tenu de s'engager pour les intérêts de l'entreprise et des actionnaires. Il mène à bien cette mission et veut continuer à le faire à l'avenir également.

Le conseil d'administration a ainsi également évalué les premières conclusions tirées des événements survenus au Japon. Il a approuvé la décision rapide des autorités fédérales de suspendre les demandes pendantes d'autorisation générale pour les centrales de remplacement, et donc également pour Mühleberg. Cela nous laisse le temps nécessaire pour analyser les événements de Fukushima et intégrer nos conclusions dans nos propres projets. Mais il apparaît de plus en plus clairement que la centrale nucléaire de Mühleberg ne pourra pas être remplacée directement par une nouvelle installation au terme de sa durée d'exploitation. Il faut du temps pour pouvoir évaluer si de nouvelles centrales nucléaires pourront être autorisées et réalisées, et, si oui, quand et comment. Il est en outre difficile de partir du principe que les résultats des futures votations seront positifs.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a chargé la direction d'entreprise d'élaborer des scénarios visant à déterminer comment garantir un approvisionnement en électricité suffisant et économique à l'avenir, et ce même sans énergie nucléaire. Il préconise un abandon ordonné de Mühleberg, c'est-à-dire qu'il vise à poursuivre l'exploitation de l'actuelle centrale de Mühleberg aussi longtemps que les exigences en matière de sûreté seront remplies. Les conclusions tirées des événements de Fukushima sont bien sûr également prises en compte.

S'il s'avérait qu'il n'était plus possible de répondre de la poursuite de l'exploitation, la centrale serait immédiatement arrêtée. Mais tant qu'aucune raison de sécurité ne nécessite l'arrêt, la centrale continuera à être exploitée et ne sera pas sacrifiée à l'opportunisme politique. Car nous devons en être conscients: plus vite nous devons fermer l'installation actuelle, moins nous aurons de temps pour trouver une solution de remplacement qui réponde aux exigences écologiques et économiques posées par le conseil d'administration concernant notre portefeuille de production.

En clair: un arrêt prématuré de la centrale entraînerait une dépendance accrue aux importations d'électricité, sans savoir où et comment le courant est produit. Ces importations coûteront cher et entraîneront des pertes de revenus. Les moyens nous manqueront pour pouvoir investir efficacement après la fermeture de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Ni le courant nucléaire importé de l'étranger ni l'électricité produite dans les centrales à charbon d'ancienne génération ne constituent de solutions préférables à la poursuite de l'exploitation responsable de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Enfin, il faut aussi savoir que les importations ne sont pas disponibles de manière illimitée. Les capacités du réseau sont quant à elles limitées et il faut s'attendre à des restrictions en cas de pénuries dans les pays exportateurs.

En cas d'abandon du nucléaire, la production manquante devrait être remplacée par un mix diversifié, composé d'énergies renouvelables (force hydraulique et nouvelles énergies renouvelables), mais aussi d'électricité issue de centrales à combustibles fossiles de Suisse et de l'étranger. La problématique du CO2 reviendrait alors sur le devant de la scène. Le conseil d'administration en est conscient et comprend qu'il est nécessaire de réviser son objectif stratégique visant une production exempte de CO2. Il continuera néanmoins à s'engager afin de maintenir au niveau le plus bas possible les émissions de gaz à effet de serre. Le drame de Fukushima ne doit pas nous faire oublier la problématique climatique. C'est pourquoi le conseil d'administration est tout à fait prêt à réexaminer ultérieurement en toute objectivité de nouvelles options permettant une exploitation sûre du nucléaire.

FMB reconnaît le potentiel en matière d'efficacité énergétique. Mais nous ne devons pas nous faire d'illusions: la consommation d'électricité augmente depuis longtemps à la même vitesse que la croissance économique. L'an dernier cette hausse s'est élevée à 4%. L'augmentation de la consommation d'électricité a en outre un côté positif du point

de vue écologique lorsqu'elle entraîne une réduction de la consommation d'agents énergétiques fossiles, p. ex. lors du remplacement de chauffages à mazout par des pompes à chaleur.

3. Rétrospective de l'année 2010

Les événements survenus au Japon et particulièrement à Fukushima ont eu une influence non négligeable sur notre travail. Mais cela ne doit pas nous empêcher, à l'occasion de cette assemblée générale, de faire le bilan de l'exercice écoulé. Le résultat de l'exercice, que nous pouvons qualifier de bon malgré un contexte économique et réglementaire difficile, revêt pour moi une grande importance. Ce résultat nous a permis de proposer comme l'an dernier des dividendes de 2,50 CHF par action. Le président de la direction d'entreprise, M. Kurt Rohrbach, reviendra plus en détail sur le résultat de l'exercice lors de son exposé. Il présentera également les amortissements auxquels notre entreprise devra procéder suite au gel de la demande d'autorisation générale de RESUN AG.

Permettez-moi de dire encore quelques mots au sujet de l'évolution de l'actionnariat et du cours de l'action. Je commence par une nouvelle réjouissante: le nombre d'actionnaires FMB a encore augmenté l'an dernier et s'élève aujourd'hui à environ 10 000. L'objectif de 5 000 actionnaires a ainsi été largement dépassé. Ce résultat reflète la confiance que vous placez dans notre entreprise et nous motive pour honorer notre mission envers vous, chers actionnaires.

L'évolution du cours de l'action est quant à elle moins réjouissante. Le prix de l'action s'élève aujourd'hui à 60 CHF contre 80 CHF lors de la dernière assemblée générale. Le cours boursier de l'action FMB a chuté de près de 12% en 2010 tandis que le SPI est resté pratiquement stable - nous ne devons toutefois pas oublier qu'il s'élevait à 32 CHF lors du placement à la SIX Swiss Exchange. Ce recul est conforme à la tendance du secteur. Les autres titres du secteur de l'électricité ne se portent pas mieux.

C'est une faible consolation. Il est difficile d'identifier les raisons de cette baisse du cours, mais elles sont sans doute liées au contexte actuel de la branche, marqué par de nombreuses incertitudes. Le conseil d'administration observe cette évolution et s'engage afin de redresser la barre dans la mesure du possible grâce à des décisions stratégiques claires.

4. Stratégie et organisation

J'arrive à la fin de mon allocution et souhaite encore dire quelques mots au sujet de notre stratégie avant de passer aux remerciements.

Rappelons que FMB poursuit sa stratégie qui se base sur les piliers suivants: intégration verticale, partenariats et ancrage régional. Elle continuera également à asseoir sa position et renforcer son autonomie en Suisse et à l'étranger.

L'objectif principal de FMB reste de garantir à ses clients un approvisionnement en électricité fiable, économique et respectueux du climat. FMB dispose d'un mix énergétique diversifié, en Suisse et à l'étranger, ainsi que du plus grand parc de Suisse dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables. Ainsi, nous nous sommes engagés tôt et de manière intensive dans le domaine de l'éolien, surtout en Allemagne, mais également en Italie. Sur les investissements effectués dans la production entre 2005 et le premier trimestre 2011, plus de 800 millions de CHF, soit 30%, sont allés à l'énergie éolienne et ainsi, plus de 55% du volume total a été consacré aux nouvelles énergies renouvelables, dont l'hydraulique. Sur la même période, seulement 142 millions de CHF, soit 5%, ont été investis dans la centrale nucléaire de Mühleberg.

En créant l'unité commerciale Wind International, nous avons également répercuté l'importance de cette activité au niveau structurel. Les conséquences de la catastrophe de Fukushima n'ont donc pas déclenché un changement radical au niveau stratégique, mais ont nécessité, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, des adaptations au niveau du portefeuille de production. Nos concurrents ne restent pas inactifs: si FMB veut conserver sa position sur le marché suisse, de nombreux efforts sont encore nécessaires. Elle doit notamment être capable de tirer rapidement et de manière réfléchie des enseignements suite à la catastrophe de Fukushima.

Nous sommes convaincus qu'un approvisionnement en électricité sûr nécessite des investissements non seulement dans le réseau, mais aussi et surtout dans la production d'électricité en Suisse. FMB souhaite renforcer son engagement en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, mais aussi investir dans les grandes centrales. Pour financer ces investissements, FMB doit pouvoir compter sur les recettes issues des activités liées à la vente d'électricité. La sécurité d'approvisionnement alliée à des prix bas est un argument politique intéressant, mais reste une utopie.

Dans le domaine structurel, nous souhaitons réagir aux nouveaux défis en matière de régulation et augmenter notre flexibilité pour une orientation optimale sur les exigences du marché et notre efficacité. Nous prévoyons donc de mettre en place début 2012 une structure de holding pour notre entreprise et souhaitons vous en informer aujourd'hui. Le passage à la nouvelle structure se fera via l'échange des actions de BKW FMB Energie SA contre les nouvelles actions de BKW Holding SA. Pour vous en tant qu'actionnaires, cette nouvelle structure n'aura pas de répercussions, la substance de FMB restera la même. La transaction sera annoncée publiquement dans quelques semaines et effectuée par les banques. Les actionnaires seront informés de la procédure en temps voulu.

5. Remerciements

Chers actionnaires, vous pouvez aisément imaginer ce qu'ont vécu nos collaborateurs durant l'année 2010 et jusqu'à aujourd'hui!

Aux défis engendrés par le programme de réduction des coûts mis en place dans l'entreprise sont venues s'ajouter les exigences liées à la votation consultative sur le remplacement de la centrale de Mühleberg. Les événements survenus au Japon ont à nouveau tout bouleversé et ont exigé d'importants efforts à tous les niveaux pour analyser, calculer, communiquer et soumettre les bases de décision au conseil d'administration. Il a aussi fallu continuer de gérer les affaires quotidiennes, une tâche particulièrement exigeante pour les collaborateurs de la CNM, qui se sont tout à coup retrouvés au centre de l'attention tout en devant maîtriser ces défis supplémentaires. Ils ont en outre dû faire face à une éventuelle remise en question de leurs postes. Le campement installé depuis des semaines devant le siège, les remarques amusées des connaissances et de la famille qui deviennent de moins en moins drôles au fil du temps et les questions des visiteurs étonnés requièrent beaucoup d'énergie de notre part – une énergie que nous préférerions investir autrement en ces temps mouvementés.

Malgré toutes ces difficultés, nos collaborateurs ont fait du très bon travail: la sécurité d'approvisionnement a été garantie, FMB a pu réagir de manière professionnelle aux attentes et a fourni un bon résultat pour 2010.

Nos collaborateurs méritent notre reconnaissance et nos remerciements. Merci à la direction d'entreprise, merci aux cadres, merci à nos spécialistes, merci à tous ceux qui, à l'interne comme à l'externe, sur le devant de la scène ou dans les coulisses, ont apporté leur contribution et permis à BKW FMB Energie SA de maintenir le cap!

Nous sommes heureux de pouvoir continuer à compter sur nos collaborateurs. De nouvelles exigences nous attendent: l'optimisation de la sûreté à Mühleberg, les défis de la scène politique, l'augmentation de l'efficacité au niveau de l'exploitation ainsi que le passage à la structure de holding. Autant de défis qui rendront nos collaborateurs plus forts pour l'avenir!

Je veux encore remercier les citoyens bernois. En disant «oui» à la mi-février au remplacement de la centrale de Mühleberg, ils ont exprimé leur souhait de bénéficier d'un approvisionnement en électricité exempt de CO2 et réitéré leur confiance dans FMB. Ce résultat est pour nous décisif, même s'il n'a plus le même impact aujourd'hui, à la lumière des événements de Fukushima. FMB ne décevra pas la confiance placée en elle et poursuivra activement son objectif visant une production d'électricité exempte de CO2.

Le conseil d'administration, la direction d'entreprise et les collaborateurs sont prêts à relever les défis de demain avec conviction et dynamisme! Chers actionnaires, nous vous remercions pour le soutien et la confiance que vous nous accordez. Nous nous engageons pour vous!

Merci de votre attention.